



N° 193

SEPTEMBRE 2009

LE SURVOL RÉGULIER DE L'ACTUALITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIVE

UNE RENTREE PLEINE DE PROJETS

J'ai la conviction profonde que le mouvement associatif sportif va devoir revoir ses modes d'organisation et de gouvernance; le CNOSF, en la matière, semble vouloir donner l'exemple en impulsant de nouvelles directions qui tendent à s'ouvrir plus largement aux dirigeants au sein de commissions.

Le CDOS, pour sa part, entend aussi créer des liens plus étroits avec les collectivités. Une initiative, par exemple, consistera à réunir une fois par an les responsables de services des sports de villes du département. Le but d'une telle rencontre sera tourné vers l'échange d'expériences et des rapports avec le mouvement sportif, ceux-ci ne sont pas toujours faciles en raison, nous dit-on, d'une absence grandissante de compétences et donc de formation.

Cette dernière constatation nous conduit, tout naturellement, à l'organisation d'un colloque sur la professionnalisation qui se déroulera le 22 octobre à Joinville le Pont, animé par des intervenants du CNOSF (les bulletins d'inscription seront mis en ligne prochainement sur notre site et seront aussi diffusés aux différents comités sportifs et autres acteurs du sport). Cette journée laissera une large place au débat : le comment et le pourquoi ? Divers sondages montrent une grande réticence des dirigeants(es) à acquérir de nouvelles compétences qui pourtant semblent nécessaires pour assumer des responsabilités.

La première mission du CDOS étant de favoriser le développement du sport dans notre département, nous pensons que cette mission doit s'accompagner d'actions en partenariat avec des associations et des entreprises. Nos élus(es) ont besoin de disposer de ressources humaines et de moyens de communication pour mener à bien des initia-

tives dans ce sens. Pour ce faire, nous allons mettre en place un nouveau site permettant d'établir un panel de toutes les activités qui sont proposées par les associations avec le concours des comités et des villes. Vous trouverez dans ce numéro, deux offres d'emploi relatives à ce projet.

Nous allons, du reste, proposer au Service des Sports du Conseil Général et à la DDJS de participer à une réunion pour échanger nos idées et construire un outil performant, afin de ne rien oublier. Le CDOS doit rassembler sur la thématique du développement des activités physiques. La concertation nous paraît très importante, les comités départementaux seront aussi sollicités, tout naturellement.

Enfin, la "Santé par le Sport" aura une place privilégiée pour permettre une meilleure connaissance des lieux de pratiques et les conditions d'accès pour des publics défavorisés (handicap physique ou social). Pendant les Jeux du Val de Marne, la DDJS a été à l'origine d'actions ponctuelles qui ont remporté un vif succès. Les travaux de notre commission santé doivent permettre de développer des actions régulières.

Nous avons donc tout intérêt à travailler en synergie pour atteindre un but identique "le sport pour tous". Cette volonté passe par l'obtention de moyens plus appropriés à cette ambition légitime, dernier point que nous n'oublions pas de toujours faire valoir à nos financeurs.

Dernier point, vous trouverez dans ce numéro un questionnaire, nous permettant à terme de réduire nos frais d'envoi du SCOOP, en proposant, à ceux qui le désirent, une newsletter téléchargeable.

Christian LOPES

SCOOP94

Directeur de la publication
Rédacteurs

Traitement et Documentation

Christian LOPES
Jacques CÉLÉRIER, Romain LEGRAND, Christian PLAT, Yves LEVERGER,
Alain CHALLANT, Christian GUYOT, Dominique VIERNE
Gérard CHARPENTIER, Natahalie LASSOUED, Jean-Claude RAOULX

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU VAL-DE-MARNE

2, rue Tirard - 94000 CRETEIL

Tél : 01 48 99 10 07 - Fax : 01 48 99 30 21 - Email : cdos@cdos94.org - www.cdos94.org

Mensuel gratuit - Tirage : 1200 exemplaires - N° ISSN 1761 4899

RACISME ET SPORT

Le sport dans sa pratique devrait être un lieu de tolérance, on constate hélas que ce n'est pas toujours le cas. Les incidents sont réguliers, l'A.S de Choisy le Roi a publié un communiqué de presse qui fait état d'insultes racistes envers le gardien de but de l'équipe de foot, durant un match qui s'est déroulé le 21 Mars, face à l'équipe du club de Thouars (79) en CFA II.

Les sanctions qui ont été prises par la commission fédérale de la FFF sont assez déroutantes, que l'on en juge :

le joueur victime d'insultes racistes d'un match de suspension ferme

le club de l'A.S Choisy le Roi d'une amende de 100 euros,

le club de Thouars, responsable de ses supporters, d'une amende de 100 euros.

L'A.S Choisy ayant fait appel de cette décision, la commission supérieure d'appel de la FFF a annulé l'amende de 100 euros, infligée au club et a par contre maintenu les autres sanctions.

L'A.S. Choisy entend ne pas en rester là et compte saisir le CNOSF de ce litige, ainsi que le Conseil Fédéral de la FFF pour que des dispositions soient prises, afin qu'une procédure soit mise en place pour traiter efficacement ces cas de discrimination. On notera que le tribunal de Bressuire a condamné, pour des faits similaires, le 12 Mai, un supporter du club de Thouars à deux mois de prison et un an d'interdiction de stade.

Nous espérons que le gardien de but de Choisy le Roi qui a déposé une plainte pénale, verra son agresseur sanctionné d'une manière tout aussi exemplaire. Nous suivrons cette affaire qui donne une très mauvaise image d'un sport populaire, qui se doit donc de punir les coupables d'actes intolérables qui ne cessent de progresser.

AUTO-ANALYSE DU SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DES SPORTS

Elle a fait l'objet d'un rapport de Bernard JARRIGE, directeur des sports. Le Syndicat de l'encadrement de la jeunesse et des sports (SEJS) y a apporté ses commentaires, nous avons retenu l'objectif n°7, intitulé "Optimiser les coûts de gestion des subventions allouées aux associations"

1/ L'avis du Secrétariat d'Etat

Contrairement aux attentes, la tranche concernant les subventions inférieures à 2500 euros en 2008, a été de 77,2% contre 61% en 2007, et ce malgré le seuil plancher de 450 euros des crédits du CNDS. Les chiffres 2009 ne sont pas encore connus, mais le seuil de 600 euros devrait conduire à l'objectif : réduire le nombre de petites subventions qui occasionnent un coût de gestion jugé disproportionné par rapport à l'effet levier de la subvention accordée.

La RGPP et les moyens déconcentrés du CNDS qui sont gérés au niveau régional et non plus départemental, dans le cadre des commissions territoriales, devraient conduire à faire des choix stratégiques sur le financement d'actions véritablement structurantes. Le relèvement progressif du seuil de subvention à 750 euros, à l'horizon 2011, devrait y contribuer.

2/ Notre avis

Nous nous demandons encore pourquoi ceci n'a pas été énoncé clairement dès le début de la campagne 2008 ? Pour ne pas fâcher, c'est raté !!!

3/ L'avis du Syndicat

Efficacité de l'objectif de gestion, certes, mais que fait-on de l'efficacité des subventions, critère qui ne semble pas avoir été retenu ? "Que cherche-t-on alors ? En fait, nous avons là un nouvel exemple, assez grossier, du détournement de la LOFF, sur son volet "performance", par les technocrates de Bercy" Et le syndicat d'ajouter que "dans le secteur du sport, ils ont voulu imposer un plancher de

subvention, assez élevé et promis à augmenter encore, au motif que plus la subvention est élevée, moins elle coûte cher de gestion en proportion". "Cela est arithmétiquement vrai, mais assez absurde en terme de politique publique, car cette orientation ne considère ni les destinataires, ni l'usage qu'ils font de ces subventions. Elle exclue les petites structures, notamment rurales, pour qui le fameux "effet de levier" est sans doute le plus important".

"Le paragraphe "analyse des résultats" indique, de toute manière, que l'objectif n'est pas atteint, et surtout pour la première tranche. Au lieu de s'interroger sérieusement sur ce sujet, il considère que la RGPP et ses conséquences territoriales, comme sur le CNDS, régleront le problème. En langage sportif, cela s'appelle "botter en touche".

AUGMENTATION DU TAUX AGS :

Attention, depuis le 1er Juillet 2009, le taux de cotisation AGS est de 0,30 %. Il passera à 0,40 % au 1er octobre 2009. Pour rappel, il était de 0,10 % au 1er trimestre et de 0,20% au 2ième trimestre.

NOUVEAU SMIC

Depuis le 1er juillet 2009, le SMIC horaire est passé de 8,71 à 8,82 €. Soit 1337,70 € pour 35 heures.

NB : Attention, même si le montant des assiettes forfaitaires dépend du taux du SMIC, il ne bouge pas au 1er juillet. En effet, le taux des assiettes forfaitaires est calculé pour une année entière, à partir d'un SMIC au 1er janvier de l'année.

AVENANT 36 DE LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DU SPORT

Au 1er septembre 2009, le Salaire Minimum Conventionnel (SMC) passe de 1274, 87 € à 1281,25 €

Influence directe : la prime d'ancienneté passe donc de 15,02 € à 15,09 € pour un temps plein.

De même à cette date, le salaire brut total hors ancienneté de l'ensemble des salariés des groupes 1 à 6 doit augmenter au moins du montant figurant dans le tableau ci-dessous au prorata de leur temps de travail :

Groupe 1	6,69 €
Groupe 2	6,88 €
Groupe 3	7,51 €
Groupe 4	7,97 €
Groupe 5	8,92 €
Groupe 6	11,16 €

LA PUBLICITE DES COMPTES MAINTENANT OBLIGATOIRE POUR CERTAINES ASSOCIATIONS

En effet, pour les associations recevant annuellement plus de 153 000 € de subventions publiques la publicité des comptes annuels doit être effectuée par internet.

Après inscription vous devez déposer les documents (comptes annuels et rapport du commissaire aux comptes) au format PDF dans les 3 mois à compter de leur approbation...cela vous en coûtera 50 euros !

Pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008 et approuvés avant le 4 juin 2009, la publicité doit être effectuée avant le 4 septembre 2009.

Il s'agit du dernier connu du nombre de fédérations affiliées au CNOSF. Les dernières fédérations ayant été admises, par décision de l'A.G. du 19 Mai, étant la Fédération Française de Hockey sur Glace (collège des Fédérations Olympiques) et la Fédération Française de la Retraite Sportive (membre associé). Par contre le 29 Janvier, il a été décidé d'exclure la Fédération de Kick-Boxing et la Fédération Sportive des Sourds de France.

La représentation sportive se compose de :

- 30 fédérations Olympiques,
- 47 fédérations nationales sportives - 13 fédérations multisports ou affinitaires - 5 fédérations scolaires ou universitaires,
- 12 membres associés

LES AVANTAGES FISCAUX

Communément appelés "niches fiscales", ils sont en ligne de mire de l'Etat et de nos parlementaires. Le sport n'échappe pas à cette chasse qui concerne les sportifs professionnels. Les derniers transferts de joueurs ont démontré que le dispositif mis en place, au motif de conserver plus facilement nos élites, n'était pas efficace.

La Cour des Comptes avait dans son rapport de l'année 2008, relevé le manque de pertinence de ces "avantages fiscaux" par rapport à l'objectif recherché. Dès lors, il n'est pas surprenant que le député UMP, Marc Le Fur, ait déposé une proposition de loi tendant à les supprimer purement et simplement, ils sont de trois natures :

- option pour le bénéfice moyen qui permet la progressivité de l'impôt,
- l'utilisation extensive du droit à l'image,
- le régime fiscal de l'impartition qui depuis Août 2008 permet une réduction de l'impôt de 30%, à la condition d'avoir séjourné à l'étranger pendant cinq ans.

Le dispositif fiscal concernait en 2008, 1.267 sportifs dans le foot, le rugby et le basket. Il est donc normal que dans la situation actuelle, un député, vice-président de l'assemblée, veuille remettre en cause un dispositif qui n'a pas empêché l'exode des sportifs, et donc le coût est en partie supporté par les contribuables et les assurés sociaux.

Parallèlement, on sait que les rentrées fiscales dues aux salaires des joueurs, sont largement supérieures aux avantages accordés. Il conviendrait de procéder à une redistribution en faveur du sport de masse que l'Etat a bien du mal à soutenir.

LE RUGBY FACE A LA CRISE

Les transferts sont clos depuis le 30 juin. Le syndicat des joueurs de rugby professionnels "PROVALI" fait état de 60 joueurs au chômage, contre 35 en 2008. Il se pourrait du reste que le chiffre soit inférieur à la réalité car il ne prend pas en compte ceux qui ont rejoint des clubs amateurs, ni ceux qui n'ont pas voulu être mentionnés dans la liste.

Cette situation est essentiellement due à la baisse des budgets des partenaires qui sont l'une des principales recettes des clubs, au contraire du foot où les droits des retransmissions amortissent les effets de la crise.

La spirale de l'inflation des salaires est terminée, l'heure est à l'austérité. Les carrières risquent donc d'être plus courtes et les reconversions plus délicates. PROVALI a donc prévu une extension du marché des transferts jusqu'à fin septembre, en espérant limiter la casse.

Les médias se sont fait l'écho d'une augmentation globale du montant des transferts de l'ordre de 5 %, ceci est dû essentiellement à l'achat de quelques joueurs réputés. Le président de la Ligue Pro de rugby a, du reste, été très nuancé sur ce chapitre, il connaissait le communiqué du syndicat PROVALI

SUBVENTIONS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

La mise à disposition d'un équipement sportif constitue un avantage assimilable à une subvention. L'article L 2313-1 du Code Général des collectivités territoriales dispose en effet que : "Dans les communes de 3500 habitants et plus, les documents budgétaires, sans préjudice des dispositions de l'article L 2343-2, sont assortis en annexe (..) 2° de la liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature ou de subventions".

De ce fait, si même l'association ne perçoit pas de subvention, au sens propre du terme, l'avantage en nature oblige, selon l'article L.1614-4 du Code Général des collectivités territoriales, à produire à l'autorité qui a mandaté cette subvention, une copie certifiée du budget et des comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de l'activité.

FEDERER SUR UN NUAGE

Après ses victoires à Roland Garros et Wimbledon, le suisse qui récupère sa place de numéro 1 mondial au détriment de Raphaël NADAL devient le plus grand joueur de tous les temps, dans le palmarès des tournois du grand chelem.

Un bonheur de venant jamais seul, sa femme a accouché de deux jumelles, le joueur n'a pas boudé son plaisir. A son âge, il peut encore améliorer ce record grâce à une technique parfaite et le retour d'un mental au service de ses qualités.

LA BARRE A ETE FRANCHIE !!!

Après une médaille olympique acquise dans la finale de Pékin où Usain BOLT avait relâché son effort à 30 mètres de l'arrivée, on pouvait s'attendre à grand exploit aux mondiaux de Berlin.

Cette fois-ci Usain BOLT a été jusqu'au bout après un départ moyen, résultat un record du monde à la clef - 9 "58 - qui donne l'impression que l'homme ne cessera pas d'améliorer ses performances. Où sont donc les limites que l'on pensait encore, il y a quelques années infranchissables...

Valéri BORZO, le dernier européen à avoir été double champion olympique sur 100 et 200 mètres, avec un temps de 10'14" sur 100 mètres qui ne lui aurait même pas permis d'être en finale à Berlin... Usain BOLT, pour ne pas en rester là a pulvérisé le record du 200 mètres avec un chrono de 20'19", tout aussi époustouflant.

Gageons que les qualificatifs dithyrambiques ne vont pas cesser de pleuvoir sur cet athlète. La question se pose donc à nouveau des limites de l'homme, par rapport à l'animal, dont certains ont des performances bien supérieures, mais peut-on les comparer ??

LE PROJET WALDEC

Lancé en Juillet 2001, ce projet a pour but la constitution d'un annuaire national des associations accessible à l'ensemble des administrations. Il doit aussi simplifier toutes les démarches : création, modification, dissolution etc...

Il permettra surtout de disposer d'informations plus fiables et normalisées. Un imprimé Cerfa et ses annexes sera bientôt en ligne sur le net; tout un chacun pourra donc avoir rapidement des informations sur une association qui pourra demander de figurer dans un annuaire spécifique.

ARCHIVES, DELAIS DE CONSERVATION

Selon la nature des documents, les délais légaux sont variables, à savoir :

Statuts, déclaration préfecture etc...	durée illimitée
Fonctionnement : <i>Comptes-rendus, liste des adhérents, rapport commissaire aux comptes</i>	30 ans
Comptabilité :	10 ans
Factures, documents bancaires, comptes annuels etc..	
Documents fiscaux	6 ans
Activités	aucune obligation légale
Locaux :	durée illimitée
<i>Bail, conventions, contrats d'assurance</i>	
Quittances loyer	10 ans
Primes d'assurance	2 ans
Personnel :	6 ans
<i>Copies bulletins paye, certificat travail, registre personnel</i>	
Déclaration URSSAF	3 ans
Déclaration retraite complémentaire	10 ans

Pour le personnel, il est préférable de garder tous les documents d'une manière illimitée, pour pouvoir aider à la reconstitution de carrière en vue d'une retraite.

Sources d'informations : La Lettre de l'Economie et du Sport, le Parisien, le mensuel ASSOCIATIONS, Le Figaro, l'Equipe

21ème TOURNOI INTERNATIONAL DE BASKET

Le Challenge International Jacky Schoeffer se déroulera du 17 au 20 Septembre au Palais des Sports d'Alfortville. Il verra se confronter de belles équipes en deux poules :

- Poule A : Paris Levallois, Belgacom Liège (Belgique) et ES.Chalonnais.

- Poule B : J.A. Vichy, Cholet Basket et Flamengo Allkspars (Brésil)

A noter le tournoi Benjamins qui opposera :

- l'US Alfortville, Cantanhede (Portugal), Sarcelles et Villemomble.

Sans oublier les féminines avec une rencontre : Pro.A INSEP contre L'équipe Championne de France N1

Nous adressons nos meilleurs vœux de réussite aux organisateurs et leur souhaitons un beau succès.

LA SOLITAIRE

Paul MEILHAT, le voileux de Créteil s'est illustré avec brio pour sa première participation au classement Bénéteau des bizuts, dès la première étape, finissant en tête des 15 bateaux engagés dans ce challenge. Il a devancé son plus proche adversaire de plus d'une heure.

Il s'agissait d'une course dans la course, car il y avait aussi les "gros bras", Paul finissant au général à la 15ème place, à seulement 10 minutes de Michel Desjoyaux, et à 58 minutes du vainqueur Yann Eliès. C'est un beau début dans une grande épreuve.

Paul Meilhat est toujours membre de l'U.S. Créteil Voile. Il a été formé dans le centre de perfectionnement du Comité Départemental de Voile qui peut être fier de ce compétiteur qui a déjà un joli palmarès en Voile légère. Comme il est de tradition on lui souhaite bon vent !!!

NECROLOGIE

Françoise FRIEMEL médecin du sport, membre du CDOS depuis plusieurs mandats, responsable de la commission santé, nous a quitté très prématurément. Elle est décédée le mercredi 5 Août à l'âge de 66 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 14 Août au Père Lachaise, en présence de nombreuses personnes, dont une délégation du CDOS (Thierry BILLARD, Christian CORDIER, Jacques CELERIER et Christian LOPES).

Une cérémonie très émouvante a permis à sa famille et à ses amis(es) de lui rendre un dernier hommage. C'est le cœur serré par l'émotion que nous avons partagé ce moment de recueillement et de mémoire.

Françoise était une personne de convictions profondes, militante de longue date pour la promotion et l'accès pour tous aux activités physiques. Elle était sur le point de finaliser un dispositif qui permettra aux futurs médecins généralistes d'acquérir de meilleures connaissances, afin de prescrire des activités physiques selon certaines pathologies.

Le CDOS aura donc à cœur de terminer ce travail qui sera l'aboutissement d'un colloque organisé "La Santé par le Sport" dont elle était à l'origine. Son absence va nous laisser un grand vide et il faudra reprendre le flambeau.

Nous adressons à nouveau, à sa famille et à ses amis(es) l'expression de nos plus sincères condoléances.

RECORD DU VAL DE MARNE BATTU

Il s'agit de celui du 4 fois 400 mètres qui datait de 23 ans. C'est une équipe de l'ACPJ (Joinville) qui a établi le 16 Mai un nouveau chrono en 3'13"32. Le précédent était détenu par UAI Nogent en 3'13"43. L'équipe était composée de : Younès GURACHI, Matthieu LAHAYE, Michaël FRANÇOIS et Igor FLANDRIN THONIEL (responsable des sports à Joinville)

L'ACPJ confirme, s'il en était besoin, son statut de grand club d'athlétisme. Toutes nos félicitations aux coureurs.

TOURNOI DES INSTITUTIONS

Pour sa 8ème édition, ce tournoi qui s'est déroulé le dimanche 21 juin au District de foot de Champigny sur Marne, a été une belle réussite, réunissant plus de 300 acteurs.

L'équipe du District 94 s'est imposée pour la 3ème fois consécutive par un score sans appel de 6-0. Cette journée s'est déroulée sous le signe de l'amitié et de la convivialité. Elle a ainsi permis de récolter 3410 euros au profit de l'association ELA (lutte contre la leucodystrophie). Le président Thierry MERCIER a aussi récolté un carton jaune, et alors président ne serait-ce pas un petit complot, histoire de rire !!!

VILLECRESNES, L'AVENIR DU BOIS D'AUTEUIL

Le complexe sportif du Bois d'Auteuil est un site remarquable de 14 ha, qui comprend :

un centre nautique composé d'un bassin de 50m, un autre de 12,50m et une pataugeoire, 600m² de plages en pelouse, 2 terrains de beach-volley, un spa, un bar-restaurant avec terrasse. Le bâtiment abritant les vestiaires intègre une salle de fitness et de musculation de 110m².

14 courts de tennis dont 2 couverts

un mini golf de 18 trous

3 terrains de football dont l'un avec piste de 400m, installations d'athlétisme et tribunes de 1500 places

terrains de basket et de boules,

locaux d'hébergement de 200 lits et salles de réunions.

Antérieurement dédié à l'ASPTT, qui a négligé l'entretien pendant de nombreuses années, le site est partiellement repris par la municipa-

lité de Villecresnes qui s'emploie activement à le faire vivre ; le centre nautique est à nouveau ouvert pour la deuxième année (après réfection intégrale de la plage carrelée) ainsi que la salle de fitness, des tarifs préférentiels étant accordés aux habitants de l'intercommunalité du plateau briard.

le lot intégrant les courts de tennis, dont 3 ont été restaurés en résine, ainsi que le mini-golf sera acheté par la commune.

les terrains de football et installations annexes seront laissés à disposition de la nouvelle association ASPTT Villecresnes à compter du mois de septembre.

La municipalité qui a déjà conclu des conventions avec des villes voisines pour les accès au stade nautique est à la recherche de partenariats pour l'utilisation des autres infrastructures

Les candidats sont invités à se faire connaître.

TENNIS DE TABLE

Moisson de médailles aux Championnats d'Europe Jeunes à Prague : 11 médailles dont 6 en or, 3 en argent et 2 en bronze et le titre, historique, de champion d'Europe junior de Quentin ROBINOT, ex-adhérent du club de JS ALFORT où il a débuté le tennis de table actuel titulaire au pôle France à l'INSEP et nouvel adhérent à la VGA St Maur où il évoluera la saison prochaine.

RENUMERATION DES DIRIGEANTS

Cette question ne semble plus être un sujet tabou, c'est ce qui ressort d'une enquête menée en novembre et décembre 2008, auprès de 3500 associations dont 10% étaient sportives.

C'est ainsi que 38% des dirigeants(es) estiment que la rémunération d'un ou plusieurs dirigeants(es) apporterait, soit une valeur ajoutée à leur association, soit, très marginalement une forme de valorisation de la condition d'êlu.

Cette enquête révèle aussi que deux tiers des dirigeants élus ne semblent pas éprouver le besoin d'acquérir des compétences particulières; alors que dans le même temps, les dirigeants salariés identifient chez eux trois déficits de compétences : management (22%), juridique (11%), technique (10%).

La gouvernance associative est en train d'évoluer sérieusement, il convient de s'en préoccuper. A voir aussi Les métamorphoses du monde associatif de Matthieu Lévy <http://matthieu.hely.club.fr>

PLACEMENTS DE VOS EXCEDENTS

Si la loi n'interdit pas le placement de financements publics dans l'attente de leur utilisation, il n'en demeure pas moins qu'il est interdit de prendre un risque sur le capital dévolu à un tel placement. Les autres fonds de l'association peuvent faire aussi l'objet de placements sous le contrôle du C.A. ou de l'A.G. Donc quelle que soit l'origine des fonds, les placements doivent permettre une disponibilité rapide et sûre. Il semble donc raisonnable de se tourner vers le livret A ou autre placement populaire à un taux garanti qui ne comporte aucun frais de gestion. Il est aussi net de fiscalité pour un montant maximal de 75000 euros.

BENEVOLE, RESPECT DE L'ARRET DE TRAVAIL

Un bénévole qui exerce une activité et qui se trouve en arrêt de

travail, se doit de respecter cet arrêt. Le non-respect de cet arrêt pour participer à une activité non rémunérée, donc bénévole, n'est pas compatible.

La Cour de Cassation a sanctionné une Cour d'Appel pour avoir estimé qu'il n'y avait pas d'infraction relative au versement des indemnités journalières de la Sécurité Sociale. Il est bon de savoir ce point de droit qui échappe sans doute à beaucoup de bénévoles.

MEDIATISATION DES SPORTS, DE TOUS !!

Au cours de sa rencontre le 2 juin avec le président de la République, le nouveau président du CNOSF a abordé ce sujet. Il nous est rapporté que Nicolas SARKOZY s'est montré attentif au projet de création d'un canal sur la TNT pour l'ensemble des sports.

A ce sujet Denis MASSEGLIA indique "Michel BOYON, président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, et Richard ARAHAB, président de la mission Sport du CSA, m'ont déjà assuré qu'ils soutiendraient un tel projet. Et c'est le moment ! Avec le passage de la télévision analogique à la télévision numérique, cette initiative sera plus facilement réalisable. Mais pour cela, il fallait déjà que le plus haut niveau de l'Etat soit sensibilisé".

Ce serait certainement une avancée pour les sports qui ne trouvent aucune audience auprès des médias, sauf exploit et encore.....

DOPAGE J.O. DE PEKIN

Six nouveau cas ont été détectés, contrôle positif à la CERA (similaire à l'EPO). Si les échantillons B s'avèrent aussi positifs, ces athlètes seraient privés de leurs médailles et écartés des Jeux à venir à vie. Dans l'affirmative le nombre de dopés s'élèverait à 15 athlètes. Une bonne affaire pour Mehdi BAALA qui devrait récupérer la médaille de bronze sur 1500 mètres.

ATHLETISME : LE VAL-DE-MARNE S'ILLUSTRE AU PLUS HAUT NIVEAU

D'Evry à Berlin, en passant par Angers... l'été a été riche pour les meilleurs athlètes de notre département.

A Evry se déroulaient les championnats de France des Jeunes : de cadets à espoirs. Tous les ans, il s'agit de la plus grosse compétition de France : pendant 3 jours, 2378 athlètes de 522 clubs s'y sont disputé 112 titres de « champion de France ».

Et cela commence par un record du Val-de-Marne : 55 athlètes, représentant 12 clubs du département avaient réussi à s'y qualifier. Jamais nous n'avions eu une telle représentation !

Et comme la qualité était également présente, le résultat ne pouvait être que de haut niveau :

Outre 4 médailles d'argent, 3 médailles de bronze, 23 autres places de finalistes, nos athlètes reviennent avec 3 titres de champions de France:

Charles BOULY (US Alfortville) sur 200 mètres en juniors,
Mickael ARMINANA (ACP Joinville) sur 200 mètres en espoirs,
Jordan NICOLAS (US Créteil) sur 110mètres haies en juniors.

La Fédération publie des statistiques à l'issue des championnats. En particulier un classement par Départements, en additionnant des points marqués par tous les athlètes finalistes. On appelle cela la « placing table », car personne n'a pensé à traduire ce terme anglais. Qu'importe le nom... pourvu qu'on y parle de nous !

Le Val-de-Marne est classé quatrième département. Et l'US CRETEIL, pour la deuxième année consécutive, est le deuxième club de France.

Osons le dire en guise de conclusion de ces championnats de France des jeunes, sur ces deux dernières années : l'US Créteil est LE meilleur club formateur de France, et le Val-de-Marne est un des tout meilleurs départements français !

Puis vinrent les championnats de France des Seniors, à Angers. Là encore, une année exceptionnelle pour nos couleurs... Le Val-de-Marne est classé 6ème département, grâce à la performance de l'AC PARIS-JOINVILLE, qui est le 7ème club de France! A la suite de ces championnats de France, de nombreux Val-de-Marnais avaient bien mérité de représenter la France en sélections nationales....Jeux Méditerranéens en Italie, Championnats d'Europe Espoirs en Lituanie, Festival Olympique de la jeunesse en Finlande, Match d'épreuves combinées en Angleterre (victoire de Charlène CHARLES, US Créteil), Match méditerranéen en Espagne (Victoire de Fabienne N'GOMA, US Ivry).

Le sommet de l'année, à Berlin, les Championnats du Monde regroupent plus de 200 pays, près de 2000 athlètes.... Y-a-t'il une petite place pour le Val-de-Marne ? Oui, bien sûr ! Trois athlètes du 94 sont en équipe de France.

Saviez-vous que le perchiste Romain MESNIL est licencié dans le Val-de-Marne ? Plus précisément à l'AC Paris-Joinville.

Comme il vit et mène sa carrière d'athlète dans la région bordelaise... ne nous approprions pas sa médaille ! Mais tout de même, il faut le dire : le meilleur athlète français de ces championnats du monde... est licencié dans le 94 !

Sa camarade de club, Sophie DUARTE, est dans le même cas que lui. Elle est demi-finaliste du 3000 mètres steeple.

Quant à la sociétaire de l'US Créteil, Cindy BILLAUD, elle est demi-finaliste du 100 mètres haies. Nos filles n'ont pas peur des obstacles !

L'été n'est pas terminé

Un dernier effort, pour de belles sélections nationales, avant des vacances bien méritées : pour le « Décanation » du 9 septembre à Charléty (Romain MESNIL, Sophie DUARTE, Cindy BILLAUD) puis les « Jeux de la Francophonie » à Beyrouth (Lina JACQUES SEBASTIEN et Thomas MARTINOT LAGARDE de l'US Créteil, ainsi que Sophie DUARTE et Amy ZONGO de l'AC Paris-Joinville)

Et pendant ce temps là... la rentrée se profile, et les plus jeunes vont commencer la saison 2009/2010... éternel recommencement !

CHALLENGE OLYMPIQUE DES FAMILLES

Pour sa 6e édition, la participation a été moins importante, quelques 50 équipes, soit 200 personnes contre 87 équipes l'année précédente.

S'agit-il d'un essoufflement de cette manifestation, où cette baisse ressentie aussi sur les autres activités, est-elle due en partie à une météo défavorable, chaleur excessive ?

Le challenge des villes n'a pas du tout fonctionné, il faut reconnaître que nous n'avons pas communiqué en temps utile et d'une manière pas assez ciblée. En effet, les services des Sports sont certes un relais, mais ce n'est pas suffisant. Nous devons repenser aux moyens d'une communication avec les écoles de sport, tout particulièrement. De cette manière, en liaison avec le service des sports de chaque ville, on devrait pouvoir constituer des équipes.

Quoi qu'il en soit, il est nécessaire de réfléchir à de nouvelles formules, quelques pistes ont déjà été évoquées :

Passage du dimanche au samedi, afin de favoriser la venue des écoles de sport du département, trop sollicitées le dimanche

en Juin.

Un changement dans les horaires sera nécessaire... Commencer entre 14 et 15 heures pour finir entre 17h30/18h

Un petit buffet à 19h pour l'équipe d'organisation

Enfin aux environs de 20h30, clôture de la journée par un spectacle artistique et sportif.

Ce sont les grandes lignes qui demandent à être affinées.

Cette manifestation s'inscrira dans le cadre de la journée Nationale Olympique qui est reconduite.

SPORT ET HANDICAP

Dans l'édition juillet août de sa revue « Relais sports », le secrétariat d'Etat aux sports relève la publication du guide pratique « Sports et handicaps » rédigé par la DDJS du Val de Marne.

L'article fait référence à la deuxième édition de «Handi : cap sur le sport » à l'occasion des 43e jeux du Val de Marne, en partenariat avec le Conseil Général, l'USEP et l'appui de l'UNSS.

Cet événement a proposé 25 activités à plus de 1100 enfants, dont 60% étaient en situation de handicap. Ces deux journées ont pu sensibiliser les enfants valides sur le thème du handicap et pratiquer ensemble des activités sportives.

De nombreux sportifs de haut niveau ont animé les ateliers sportifs et proposé des dédicaces aux jeunes.

La DDJS a également profité des jeux du Val de Marne pour mettre sur pied la 3e édition de « Fête du sport les filles ». 256 jeunes filles de 11 à 17 ans, particulièrement issues de territoires sensibles, sont venues s'initier à différents sports.

Pour plus d'informations voir le site : www.ddjs-val-de-marne.jeunesse-sports.gouv.fr

SPORT ET HANDICAP INITIATION AU BMX & DEMONSTRATION

Entrée gratuite le Dimanche 13 Septembre 2009 de 10H A 18H

Piste de BMX Rue du Moulin Bateau à Sucy en Brie (94)

Pour tous et toutes à partir de 6 ans ; garçons, filles, parents...

Prêt de matériel : Vélo BMX, casque, gants.

Encadrement : animateurs diplômés. (Pantalons longs et haut à manches longues recommandés)

Renseignements : BMX SUCY 94

06.83.56.70.77 - nathaliegrun@sfr.fr <http://www.bmxsucy.com>

Double féminin aux Jeux Olympiques en BMX 2008 Or et Argent

CYCLOTOURISME + FESTIVAL DE L'OH ! = PROLOGUE DE L'EURO P N

L'Euro P N, Euro Randonnée pour la Paix entre les Nations, est une organisation française à l'initiative de Jean-Claude MASSÉ. Cette année, pour sa dixième édition et pour le parcours Göteborg – Stockholm, les participants sont rassemblés à Paris le 28 Juin. Le Comité Départemental de Cyclotourisme pour rendre hommage à une initiative qui lui est chère, pour encourager les participants val-de-marnais et pour accueillir dignement les nombreux représentants des autres pays européens propose un prologue dans le cadre du Festival de l'Oh ! dont le Comité est un fidèle partenaire.

Le parcours, de l'Hôtel de Ville de Paris à l'Escale d'Orly n'a pas été simple à construire. Si la Ville d'Orly a d'emblée été enthousiasmée par le projet, la Ville de Paris, qui s'était portée candidate, aurait très certainement aimé se désengager mais, au dernier moment, elle nous octroyait le parvis, en lieu et place de la Rue Lobau, site habi-

tuel d'accueil de l'EURO P N. Les élus parisiens sont très sollicités, aucun d'eux ne nous a fait l'honneur de sa présence et nous avons dû nous contenter d'un fonctionnaire de permanence. Exprimer les choses telles qu'elles se sont passées n'est pas motivé par la déception ou la rancœur mais par le constat qu'une administration aussi gigantesque que l'administration parisienne n'apportera pas que des avantages à étendre ses pratiques au « Grand Paris ».

Les participants, très nombreux, le peloton devait friser les 250 éléments. Parmi ceux-ci, outre les personnalités présentes au départ, on dénombre Jacques PERREUX, Philippe MENAGER, 1er adjoint d'Orly, un lièvre qui mènera le peloton de bout en bout, Roger RIOLAND, ancien champion du monde, Pierre REUZÉ, Président de l'Union Européenne de CycloTourisme (UECT), Jean-Claude MASSÉ, Christian DAGUE, Président du Comité de Cyclisme, Gérard CHARPENTIER, trésorier du CDOS, etc....

A Orly, nous avons été reçus avec une gentillesse absolument extraordinaire par Christine JANODET, Maire, et par Daniel GUE-RIN. Le buffet, malgré la chaleur a été fort apprécié. Puis, vers 15 heures, les « européens » après un dernier message d'encouragement de madame JANODET prenaient le car pour Göteborg en Suède.

A.CHALLANT

OFFRES D'EMPLOI

Webmaster sous contrat ou travailleur indépendant, pour la réalisation d'un site dynamique, administrable et facile à gérer selon un cahier des charges prédéfini. Durée du contrat à déterminer

Dans le cadre du développement de ses activités et de son rôle de tête de réseau dans le département, le CDOS recherche une personne ayant de bonnes connaissances dans le domaine sportif. Sa première mission serait de faire connaître et vivre notre nouveau site qui verra le jour fin Octobre/ début Novembre. D'autres missions de communications, de développement et d'accompagnement à la structuration du mouvement sportif viendront s'ajouter progressivement.

Etre titulaire d'un diplôme (ou prérogatives) Jeunesse & Sport d'encadrement généraliste serait un plus.

Pour ces deux annonces, contactez :

Romain LEGRAND au 01.48.99.78.32 ou par email à crib@cdos94.org